

Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Construction, bâtiment et travaux publics - Second oeuvre**

Code(s) NAF : **43.99E**, **43.99D**, **43.99C**, **43.99B**,
43.99A, **43.91B**, **43.91A**, **43.39Z**,
43.34Z, **43.33Z**, **43.32C**, **43.32B**,
43.32A, **43.31Z**, **43.29B**, **43.29A**,
43.22B, **43.22A**, **43.21B**, **43.21A**,
42.22Z, **42.21Z**

Code(s) NSF : **227t**

Code(s) ROME : **F1603**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2015**

Mots clés : **Solaire collectif**, **Energies renouvelables**,
Eau chaude solaire, **Solaire Thermique**

Identification

Identifiant : **1848**

Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **pas de recommandation formalisée**

Non formalisé :

- **[La formation "Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire" permet de valider le critère de compétences d'un référent technique dans le cadre d'une demande de qualification RGE dans le domaine du solaire thermique collectif.](#)**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Former des professionnels de terrain aux techniques d'installations solaires collectives de production d'eau chaude sanitaire. L'installateur possèdera les compétences nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance d'installations solaires collectives de production d'eau chaude sanitaire. Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre d'une demande de souscription à une qualification dans le domaine du solaire thermique collectif.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification a pour objet de :

Connaître le contexte du solaire thermique collectif en France ;
Connaître les technologies de l'eau chaude solaire collective et tous les aspects techniques s'y rattachant en conception et fonctionnement (schémas hydrauliques,...) ;
Connaître les caractéristiques techniques et les performances de

Public visé par la certification

- Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, apprentis et étudiants

l'ECSC et savoir concevoir un CESC ;
Connaître la réglementation technique et sanitaire ;
Connaître et comprendre les indicateurs de performance ;
Vérifier le bon dimensionnement des composants du CCTP (organes : capteurs solaires, réseau hydraulique, organes de sécurité, régulation/télégestion, commande électrique, ballons de stockage) et choisir les composants adaptés ;
Effectuer le remplissage des installations ;
Effectuer les réglages et les paramétrages des différents organes (pression, vannes d'équilibrage, limiteurs de température, paramètres de régulation,...) ;
Mettre en œuvre le mode de communication du transfert des relevés ;
Relever les compteurs, vérifier la cohérence observations/objectifs, analyser les performances de l'installation ;
Accompagner la réception de l'installation ;
Identifier et détecter les pannes, évaluer le degré d'urgence de l'intervention à réaliser, assurer la maintenance curative.

Modalités générales

La certification se déroule en continu sur une durée minimale de 4 jours.

La certification comprend une partie théorique dont le déroulé pédagogique doit être conforme aux prescriptions de Qualit'EnR.

La certification comprend la réalisation de travaux pratiques sur une plateforme pédagogique conforme au cahier des charges de la formation « Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire » prescrit par Qualit'EnR.

L'intervenant doit être un formateur agréé pour dispenser la certification.

Liens avec le développement durable

niveau 3 : certifications et métiers dédiés au développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Une reconnaissance professionnelle :

Approfondir ses compétences techniques permettant d'enrichir son portefeuille de compétences

Voir ses compétences reconnues par son employeur au travers d'une certification officielle

Faire bénéficier à son employeur du critère du référent technique dans le cadre d'une demande de qualification RGE dans le domaine du solaire thermique collectif.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification permet à l'entité utilisatrice de faire reconnaître le savoir-faire de l'entreprise et permet de justifier du critère du référent technique dans le cadre d'une demande de qualification RGE dans le domaine du solaire thermique collectif.

Evaluation / certification

Pré-requis

La certification « Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire » demande de la part de l'apprenant d'avoir une maîtrise de l'installation des équipements sanitaires ou de chauffage courant.

Compétences évaluées

A l'issue de la certification, les apprenants devront être capables de :

Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers d'une installation solaire thermique collective ;
Concevoir et dimensionner une installation solaire thermique collective ;
Organiser les points clés d'une installation solaire thermique collective de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur ;
Planifier la maintenance d'une installation solaire thermique collective.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau associé à cette certification.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Attestation de réussite

Centre(s) de passage/certification

- Les organismes de formation agréés par Qualit'EnR

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de certifiés en 2015 : 31

Autres sources d'information

<http://www.formation-enr.org/>